



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E170938

VALABLE JUSQU'AU 04/11/2024

ÉDITÉ LE 19/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2016

Forme juridique : SARLU

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 2016B00396

Siret : 821 139 854 00011

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5409983

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 052408480003

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 052408480003

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : JOCELYN FERRY ELECTRICITE GENERALE

MORTAIGUE
86460 AVAILLES LIMOUZINE

Téléphone : 07 50 35 79 12

Portable : 07 50 35 79 12

Fax :

Site Internet :

E-mail : jocelyn.ferry88@orange.fr

Responsabilité légale :

FERRY JOCELYN GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	20/10/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/11/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.